

MISSION LOCALE DES LANDES

281 place de la Caserne Bosquet
40000 MONT DE MARSAN

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021**

COMMISSARIAT
AUX COMPTES
AUDIT
CONSEIL

Philippe Lassus
Michel Delbast
Geneviève Labit

MISSION LOCALE DES LANDES

281 place de la Caserne Bosquet
40000 MONT DE MARSAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'Association Mission Locale des Landes,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Mission Locale des Landes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le tableau pages 32-33 de l'annexe présente le suivi des fonds dédiés. Dans le cadre de notre appréciation du rattachement des subventions à la période, nous avons vérifié le caractère approprié de l'utilisation de cette méthode et les informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Bouscat, le 27 mai 2022

SCP Cabinet LASSUS et Associés



Geneviève LABIT



Philippe LASSUS

BILAN ACTIF

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	21 528,12	21 372,20	155,92	3 762,22
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	19 546,74	19 415,77	130,97	517,45
Autres	257 763,41	208 464,00	49 299,41	13 627,44
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	200,00		200,00	200,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	13 508,18		13 508,18	13 508,18
TOTAL (I)	312 546,45	249 251,97	63 294,48	31 615,29
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	399 757,20		399 757,20	390 260,72
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 443 242,69		2 443 242,69	1 813 048,83
Charges constatées d'avance	40 997,85		40 997,85	38 942,46
TOTAL (II)	2 883 997,74		2 883 997,74	2 242 252,01
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 196 544,19	249 251,97	2 947 292,22	2 273 867,30

BILAN PASSIF

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	307 912,55	307 912,55
Autres		
Report à nouveau	521 881,06	467 870,69
Excédent ou déficit de l'exercice	89 462,23	54 010,37
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>919 255,84</i>	<i>829 793,61</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	919 255,84	829 793,61
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	843 905,52	397 151,93
TOTAL (II)	843 905,52	397 151,93
PROVISIONS		
Provisions pour risques	18 420,45	18 420,45
Provisions pour charges	525 810,96	525 810,96
TOTAL (III)	544 231,41	544 231,41
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 185,40	131 706,20
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	277 367,21	249 409,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	124 037,88	76 485,05
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	113 308,96	45 090,02
TOTAL (IV)	639 899,45	502 690,35
Écarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 947 292,22	2 273 867,30

COMPTE DE RÉSULTAT

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		2 679,40
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 749 337,91	3 339 663,39
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	12 752,75	4 000,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	122 750,54	122 109,96
Utilisations des fonds dédiés	277 760,27	152 872,20
Autres produits	760,30	679,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 163 361,77	3 622 003,95
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	664 090,24	575 959,76
Aides financières	63 618,48	96 018,00
Impôts, taxes et versements assimilés	196 838,52	184 735,75
Salaires et traitements	1 768 108,90	1 699 905,59
Charges sociales	643 153,88	667 291,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 863,05	11 925,40
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	724 513,86	313 973,58
Autres charges	7,26	14,78
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 076 194,19	3 549 824,11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	87 167,58	72 179,84
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	2 897,65	3 919,67
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 897,65	3 919,67
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 897,65	3 919,67

COMPTE DE RÉSULTAT

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	90 065,23	76 099,51
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		6 713,84
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		6 713,84
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		27 957,98
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		27 957,98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-21 244,14
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	603,00	845,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 166 259,42	3 632 637,46
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 076 797,19	3 578 627,09
EXCÉDENT OU DÉFICIT	89 462,23	54 010,37

ANNEXE COMPTABLE

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

PRÉSENTATION

	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS	0		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Comme en 2020, l'exercice comptable 2021 présente les enveloppes financières du FDAJ (60 000 €) en ressources et en charges tel que le prévoit la circulaire DGEFP n°2004/024 du 18 Août 2004.

Evenements liés à la COVID-19 :

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas eu d'impact significatif sur 2021 en raison de son activité.

Evènements liés au plan de relance :

Il est attribué à la structure une subvention de 441 655€ au titre de la première tranche du plan de relance. Ces crédits contribuent au financement de la contractualisation des PACEA et des entrées en Garantie Jeunes, hors deuxième tranche du plan de relance. Ils couvrent l'intégralité du financement des parcours correspondants, y compris le cas échéant leur prolongement l'année suivante.

L'objet social, la nature et le périmètres des missions :

La Mission Locales des Landes a été créée en 1991 par la volonté de l'État et du Conseil départemental des Landes.

Elle accompagne dans leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, et exerce pour cela une mission de service public de proximité.

La structure accueille, écoute, informe et conseille les jeunes dans leurs démarches de recherche d'un emploi, d'une formation mais aussi dans la vie quotidienne (mobilité, logement, santé...)

Les moyens mis en place :

De par sa présence sur l'ensemble du département, la Mission Locale des Landes assure, en direction des jeunes, un accompagnement régulier et de proximité:

- Près de 40 points d'accueil dont 3 antennes (Mont-de-Marsan, Dax, Parentis-en-Born), 13 bureaux et plus d'une vingtaine de permanences.
- Des permanences au Centre Pénitentiaire de Mont-de-Marsan pour les jeunes détenus de moins de 26 ans.
- Une équipe de plus de 60 professionnels.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 à 5 ans
- Instal. générales, agencés	3 à 10 ans
- Matériels de bureau	2 à 5 ans
- Mobilier de Bureau	3 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	21 528,12			
CORP.:	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			19 546,74			
	Inst. générales, agencts & aménagts divers			29 472,76			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		180 730,42		47 542,24	
Emballages récupérables & divers			649,00				
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
			TOTAL	230 398,92		47 542,24	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			200,00			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			13 508,18			
			TOTAL	13 708,18			
			TOTAL GENERAL	265 635,22		47 542,24	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			21 528,12	
CORP.:	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					19 546,74	
	Inst. gal. agen. amé. divers					29 472,76	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier		631,00		227 641,66	
Emb. récupérables & divers					649,00		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
			TOTAL	631,00		277 310,16	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					200,00	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					13 508,18	
			TOTAL			13 708,18	
			TOTAL GENERAL	631,00		312 546,46	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		17 765,90	3 606,30		21 372,20
TOTAL		17 765,90	3 606,30		21 372,20
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		19 029,29	386,48		19 415,77
Autres immob corporelles	Inst. générales agencem. amén.	29 080,75	193,32		29 274,07
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	167 571,15	11 600,78	631,00	178 540,93
	Emballages récupérables divers	572,83	76,17		649,00
TOTAL		216 254,02	12 256,75	631,00	227 879,77
TOTAL GENERAL		234 019,92	15 863,05	631,00	249 251,97

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de l'exercice 2010, une provision pour risques et charges a été constituée.
Elle s'élève à 18 420.45 €. Cette provision représente le risque de non remboursement de sommes prélevées à titre personnel par un salarié ne faisant plus partie de l'effectif de la Mission Locale des Landes.
Aucune évolution n'a été constatée sur l'exercice comptable 2021.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	18 420,45				18 420,45
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	525 810,96				525 810,96
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	397 151,93	724 513,86	277 760,27		843 905,52
TOTAL	941 383,34	724 513,86	277 760,27		1 388 136,93
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		724 513,86	277 760,27		
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 508,18		13 508,18
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	28 494,49	28 494,49	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75,00	75,00	
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	370 009,71	370 009,71	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 178,00	1 178,00		
Charges constatées d'avance	40 997,85	40 997,85		
TOTAUX		454 263,23	440 755,05	13 508,18
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	40 997,85
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	40 997,85

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	382 965,37
Disponibilités	
TOTAL	382 965,37

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité		307 912,55	307 912,55				307 912,55
Autres réserves	307 912,55	-307 912,55					
Report à nouveau	467 870,69		467 870,69		54 010,37		521 881,06
Excédent ou déficit de l'exercice	54 010,37		54 010,37			54 010,37	
TOTAUX	829 793,61		829 793,61		54 010,37	54 010,37	829 793,61

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021
COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice		Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global
FONDS D'AIDES AUX JEUNES 2014	14 486,08		14 486,08	3 811,23			10 674,85	
FONDS D'AIDES AUX JEUNES 2015	5 551,44		5 551,44				5 551,44	
FONDS D'AIDES AUX JEUNES 2016	16 071,71		16 071,71				16 071,71	
FONDS D'AIDES AUX JEUNES 2017	20 858,06		20 858,06				20 858,06	
FONDS D'AIDES AUX JEUNES 2018	10 514,07		10 514,07				10 514,07	
FONDS D'AIDES AUX JEUNES 2019	14 658,64		14 658,64				14 658,64	
SUBVENTION ARS 2019	658,67		658,67	658,67				
FDAJ PERMIS INTENSIF 2019	379,68		379,68				379,68	
SUBV.GAJ PERFORMANCE 2020	148 089,00		148 089,00	148 089,00				
SUBV.GAJ PARCOURS JEUNES 2020	80 401,58		80 401,58	80 401,58				
SUBV.GAJ OBLIG. FORMATION 2020	57 910,00		57 910,00	17 548,82			40 361,18	
SUBVENTION ARS 2020	11 000,00		11 000,00	11 000,00				
SUBVENTION ENEDIS 2020	4 000,00		4 000,00	4 000,00				
FDAJ PERMIS INTENSIF 2020	12 573,00		12 573,00	11 761,96			811,04	
SUBV GAJ OF 2021			94 043,00				94 043,00	
SUBV PLAN RELANCE PH 1			441 655,00				441 655,00	
GAJ PARCOURS JEUNES 2021			136 135,46				136 135,46	
PROJET BOUSSOLE 2021			22 260,31				22 260,31	
FDAJ 2021			12 044,71				12 044,71	
SUBV ARS 2021			5 956,13				5 956,13	
SUBV ENEDIS 2021			4 000,00				4 000,00	
SUBV AGEPIPH 2021			8 419,25	489,01			7 930,24	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021
COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

TOTAL	397 151,93	724 513,86	277 760,27	843 905,52
-------	------------	------------	------------	------------

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

	Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports			
Sur subventions de fonctionnement		724 513,86	313 973,58
Sur dons manuels			
Sur legs et donations			
	TOTAL	724 513,86	313 973,58

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	125 185,40	125 185,40		
Personnel & comptes rattachés	66 064,79	66 064,79		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	156 254,36	156 254,36		
Etat & Impôts sur les bénéfices	603,00	603,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	54 445,06	54 445,06		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	124 037,88	124 037,88		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	113 308,96	113 308,96		
TOTAUX	639 899,45	639 899,45		

- renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

113 308,96

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

113 308,96

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

48 195,71

Dettes fiscales et sociales

96 224,59

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

485,90

TOTAL DES CHARGES À PAYER

144 906,20

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite provisionnée au 31/12/2021 s'élève à la clôture de l'exercice à 525.810,96 €.
Les différents paramètres de calcul de cette indemnité vous sont présentés ci après.

La Mission Locale a au cours de l'exercice comptable 2006 souscrit un contrat d'assurance pour la gestion des indemnités de départ à la retraite.

Le montant total des versements annuels depuis 2006, s'élèvent à 165 690.88 €.

Pour des raisons financières, il n'est pas prévu de nouveaux versements. Aussi, une provision pour engagement retraite a été comptabilisée afin de couvrir intégralement le coût. Compte tenu, des versements, des provisions antérieures et des mouvements de personnel, le besoin financier global apparait comme suffisamment couvert.

Aussi, aucune dotation à la provision n'a été constituée sur l'exercice comptable 2021.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	67	54
Ingénieurs et cadres	5	5
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	62	49
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MISSION LOCALE DES LANDES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

Les sommes affectées au compte de réserves pour projet associatif et non encore utilisées s'élèvent à 65.303,32 Euros. Ce montant est compris dans le poste "autres réserves" dans le tableau de variation des fonds associatifs. Un nouveau projet associatif a été approuvé lors de l'assemblée générale en date du 3/07/2017, afin de procéder à l'utilisation de cette réserve. Le projet associatif reste encore à réaliser.

Aucune information relative aux contributions volontaires (bénévolat et mise à disposition) n'est précisée dans la présente annexe.

La loi 2006-586 du 23 mai 2006 impose la publication des rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Néanmoins, cette information n'est pas mentionnée car compte tenu de la structure de l'association cela reviendrait à fournir une information à caractère individuel.